



### Le point sur

## Vignes et vendanges 2014

### Un millésime précoce pour une récolte moyenne

Le début de campagne a été marqué par un temps globalement sec et des températures douces, conditions favorables à une reprise et un développement rapides de la végétation. Ainsi, les bourgeons ont commencé à éclater début avril sur les parcelles les plus précoces et les feuilles se sont étalées rapidement au cours de ce même mois. Début mai, la majorité des vignes avaient atteint le stade 5-6 feuilles étalées. La floraison a quant à elle débuté début juin pour la majorité des parcelles, voire fin mai pour les plus précoces. Un épisode de gel mi-avril et de la grêle en mai n'ont fait heureusement que peu de dégâts. Au final, en 2014, le développement de la vigne a été plus précoce de 3 à 4 semaines par rapport à 2013, millésime particulièrement tardif, et d'environ une semaine par rapport à une année normale.

Le temps globalement frais et humide de l'été a en revanche ralenti la phase de véraison (phase de changement de couleur des raisins accompagnée d'une baisse de l'acidité et d'une forte accumulation de sucre). Un épisode de forte chaleur d'une semaine mi-juillet a par ailleurs provoqué de l'échaudage (dessèchement des feuilles et des grappes), avec des dégâts très variables selon les parcelles.

#### Un état sanitaire très satisfaisant

Contrairement aux deux campagnes précédentes, le vignoble est resté globalement sain vis-à-vis du mildiou. Les périodes sensibles de la floraison et de la formation des grappes se sont ainsi déroulées quasiment sans présence de cette maladie cryptogamique. La pression s'est un peu accrue en juillet en raison des conditions pluvieuses. Mais à ce stade de maturité, l'objectif était de conserver le feuillage, encore sensible à la maladie, dans un état fonctionnel pour assurer une bonne maturation.

L'oïdium a également été peu menaçant cette année notamment pendant la période de floraison. Certaines parcelles touchées sur grappes ont dû néanmoins faire l'objet d'une attention particulière lors de la vendange.

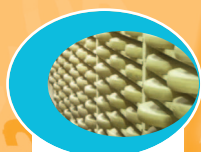
Par ailleurs, les parcelles plantées en Poulsard ont souffert d'attaques de la Drosophile du cerisier (*Drosophila suzukii*) qui ont entraîné une perte de rendements importante.

#### Des rendements décevants

Avec un peu de retard par rapport aux premières prévisions, les vendanges ont officiellement commencé le 04 septembre pour les crémantés et le 11 pour les vins tranquilles. Elles se sont déroulées dans des conditions climatiques optimales.

Malgré une campagne sans incident majeur et un contexte sanitaire favorable, la récolte a été moins importante que prévue. Les grappes, nombreuses, mais plus petites qu'espérées, ont rendu une quantité de jus plus faible qu'attendue. Le temps chaud de fin de campagne a en effet entraîné un phénomène de concentration. Les raisins ont ainsi gagné en maturité mais au détriment du volume de jus. Le rendement de l'ensemble du vignoble jurassien, tous cépages confondus, serait proche de 40 hl/ha. Les volumes sont ainsi en hausse par rapport aux deux campagnes précédentes, en particulier celle de 2013, historiquement faible. Pour ce qui est de la qualité, le millésime s'annonce très prometteur pour les blancs avec un excellent équilibre entre sucre et acidité, couplé à un très bon état sanitaire. Pour les rouges, la qualité devrait être plus hétérogène. Le Pinot noir devrait déboucher sur des vins très classiques, tandis que des vins légers sont attendus en Trousseau.

Catégorie de vin	Surface En hectares	Production 2013 En hectolitres	Estimation 2014 En hectolitres
AOP Vin blanc	1 270	40 000	52 000
AOP Vin rouge rosé	670	15 000	26 000
AOP ensemble	1 940	55 000	78 000



Page 2 :  
Productions  
laitières



Page 3 :  
Productions  
animales

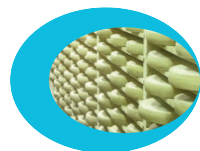


Page 3 :  
Point  
météo



Page 4 :  
Productions  
végétales





En août, le prix payé pour le lait non destiné aux fabrications sous AOP poursuit sa hausse pour le cinquième mois consécutif. Il s'établirait à 43,6 €/hl et atteindrait ainsi un niveau jamais atteint. Dans ce contexte favorable, la baisse saisonnière des livraisons est peu marquée pour le lait franc-comtois. Avec 990 000 hectolitres, elle se situe à plus de 15% au-dessus de sa moyenne quinquennale.

De son côté, le prix du lait destiné aux productions AOP repasse au-dessus des 45 €/hl en mai, après la baisse saisonnière du début d'année. Il est toutefois inférieur de 2% au prix du même mois de 2013.

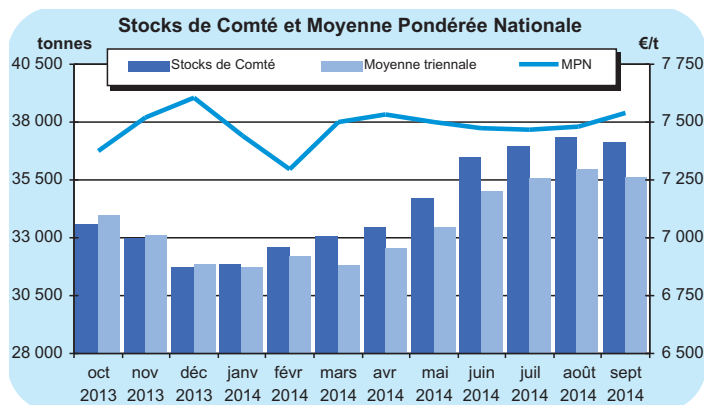
## La petite boîte qui monte

Le mois d'août marque le retour du Mont d'or. La saison démarre fort, avec une production de 450 tonnes, supérieure de 10% à sa moyenne quinquennale. Pour le consommateur, cette nouvelle saison du Mont d'or est l'occasion de découvrir le nouvel étiquetage. Désormais, le poids indiqué est "net", c'est-à-dire qu'il ne prend plus en compte la boîte comme cela se faisait traditionnellement, mais uniquement le fromage. Le prix au kilo a donc été revu afin de tenir compte de cette modification.

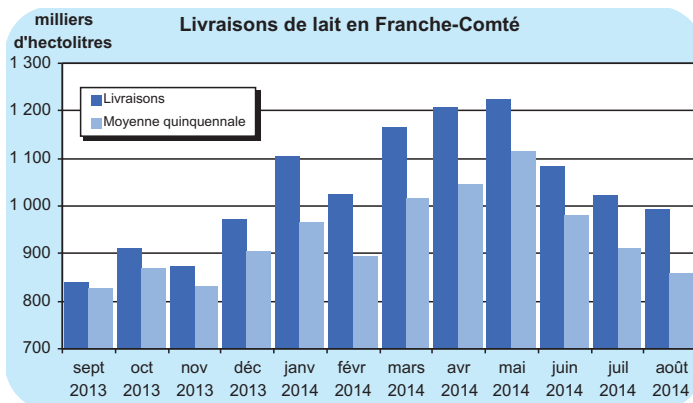
La production de Comté enregistre une baisse saisonnière de 11% entre juillet et août. Avec 4 700 tonnes, elle reste cependant supérieure de 10% à la production d'août 2013. La production cumulée sur un an dépasse pour la première fois les 62 000 tonnes (+ 13% par rapport à la moyenne quinquennale). Tout comme sa fabrication, les ventes de Comté

Production de fromage (tonnes)	Août 2014	Evolution 2013/2014	Cumul sur 12 mois	Moyenne quinquennale
Comté	4 708	+10,1%	62 200	54 779
Emmental	532	+0,4%	11 144	18 412
Morbier	759	+0,0%	10 036	9 093
Raclette	n.d.	n.d.	n.d.	9 501
Gruyère	106	-22,8%	1 772	2 543
Mont d'or	450	+2,7%	4 995	4 485
<b>Total</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>98 813</b>

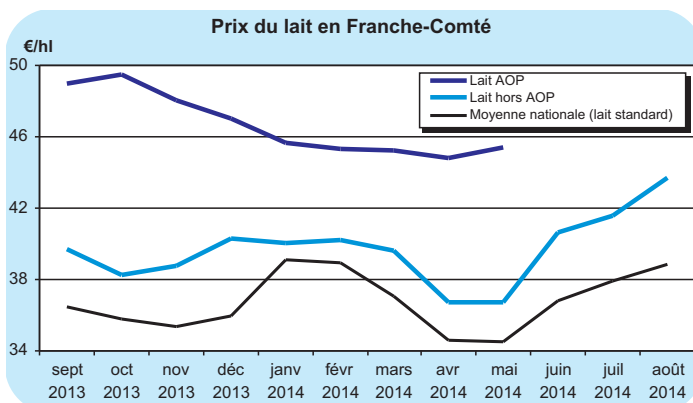
Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : CIGC



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières



Source : Agreste - Enquêtes mensuelles laitières

sont supérieures à celles de 2013 (+ 9% en septembre). Les stocks se stabilisent donc entre juillet et septembre. Le prix du Comté repasse au-dessus des 7 500 € la tonne en septembre (+ 3% par rapport à septembre 2013).

## Les fabrications des autres spécialités évoluent peu

Depuis cet été, le rythme de production de l'Emmental semble être plus régulier. Son cumul sur douze mois est en effet stable depuis plusieurs mois, autour de 11 000 tonnes. En août, sa production mensuelle est inférieure de 40% à sa moyenne des cinq dernières années. Avec 530 tonnes, elle est néanmoins quasiment égale à la production d'août 2013.

Le constat est identique pour le Morbier. Avec 760 tonnes, la production d'août est identique à celle du même mois de l'année dernière. Néanmoins, à l'inverse de l'Emmental, cette production se situe à un haut niveau puisque supérieure de 7% à sa moyenne quinquennale.

Avec 106 tonnes en août, la fabrication de Gruyère varie également peu en un mois. Elle représente moins des deux tiers de la production d'août 2013.



# Filières animales

En septembre, les abattages d'animaux en Franche-Comté progressent de 19% par rapport à août. Avec près de 3 400 tonnes de carcasses, ils se situent 20% au-dessus de leur moyenne quinquennale pour la période.

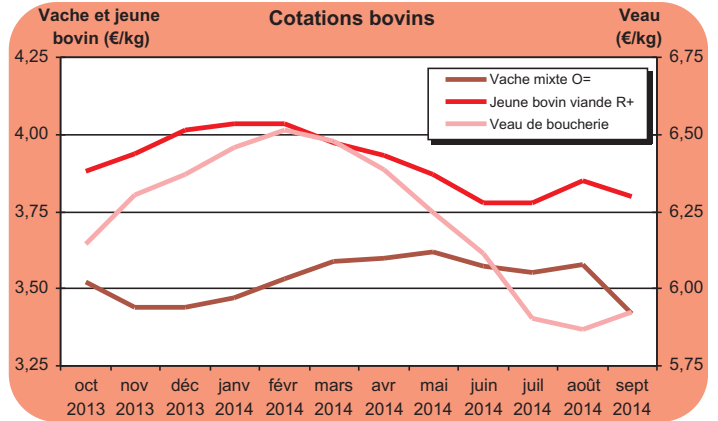
## Vaches de réforme : marchés saturés

Avec 1 150 tonnes en septembre, les abattages de gros bovins dépassent d'un tiers leur moyenne. Cette progression s'explique en grande partie par une disponibilité importante en vaches de réforme (+ 140 tonnes par rapport à août). La situation est générale à toute l'Europe, entraînant une offre importante sur les marchés. Dans un contexte de demande stable, conjuguée aux effets de l'embargo russe, les prix s'en ressentent. Les cotations de vache mixte O= baissent ainsi de 4,5% en un mois, pour s'établir à 3,42 €/kg en septembre. Il s'agit de leur plus faible valeur depuis l'établissement du système actuel de cotations en 2012.

Le prix des bovins viande baisse de manière moins marquée. A 3,80 €/kg pour les jeunes bovins R+, ils est inférieur de 2,2% au prix de septembre 2013. Le marché des veaux de boucherie est plus équilibré. L'offre est même insuffisante pour les race à viande de qualité. Les veaux de race Montbelliard s'exportent correctement, avec des flux réguliers. Les prix sont en légère augmentation en septembre (+ 1%).

Autre conséquence de l'embargo russe, la viande de porc n'aura pas bénéficié de la hausse estivale habituelle des prix. Leur baisse saisonnière est donc d'autant plus marquée en septembre. Avec des carcasses négociées à moins de 1,60 € par kilo en Franche-Comté, le prix du porc se situe en-dessous de sa moyenne quinquennale pour le second mois consécutif.

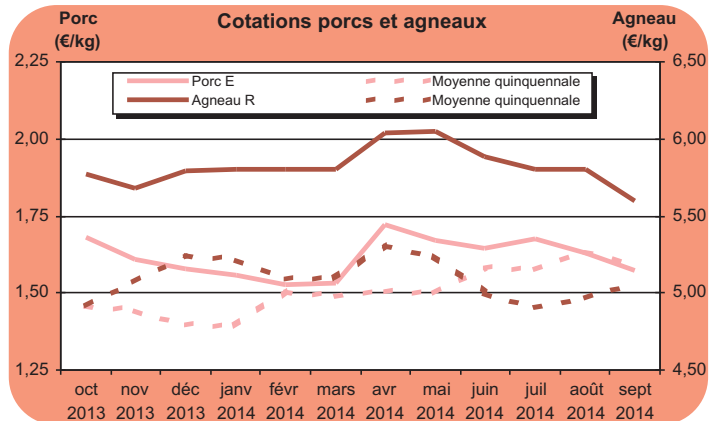
Si les abattages d'ovins ont progressé de 15% entre août et septembre, l'approche de l'Aïd el-Kebir n'aura pas eu d'effet positif sur les prix. Au contraire, le kilo d'agneau perd 20 centimes en septembre, pour s'établir à 5,60 €/kg.



Source : FranceAgrimer

Abattages (tonnes équivalent carcasse)	Septembre 2014	Evolution 2013/2014	Cumul sur 12 mois	Moyenne quinquennale du cumul
Gros bovins	1 147	+24,7%	12 248	10 854
Veaux	176	+2,1%	1 963	2 196
Porcins	1 900	+12,7%	20 792	19 933
Ovins	51	+15,0%	579	608
Equidés	100	-18,3%	1 365	702
<b>TOTAL</b>	<b>3 388</b>	<b>+14,6%</b>	<b>37 052</b>	<b>34 392</b>

Source : Agreste - DIFFAGA

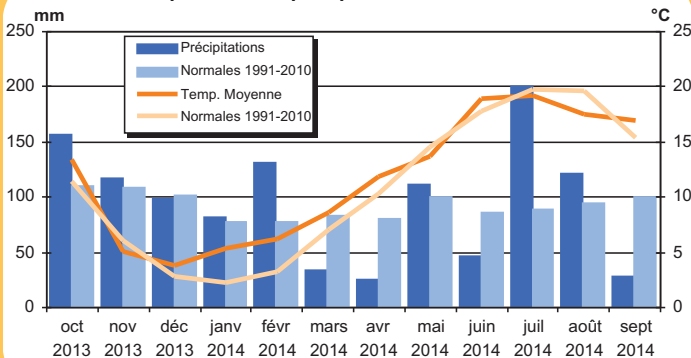


Sources : FranceAgrimer, Franche-Comté Elevage



## Point météo

### Températures et précipitations en Franche-Comté



Source : Météo France

La première quinzaine de septembre est ensoleillée et très sèche, avec des précipitations anecdotiques (quelques millimètres en deux semaines). Les températures baissent ensuite mais restent douces pour la saison. Sur l'ensemble du mois, les températures quotidiennes dépassent en moyenne de 1,5 °C les normales saisonnières.

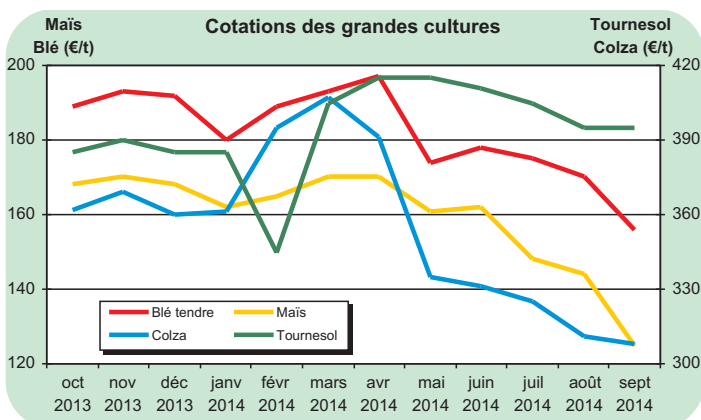
Sur la deuxième quinzaine, les quelques épisodes pluvieux restent très faibles en intensité. Ainsi, en septembre, les précipitations n'atteignent même pas le tiers des normales saisonnières. En octobre, la pluie est bien plus présente et les précipitations se rapprochent déjà des normales mensuelles dès le milieu du mois. En revanche, les températures restent élevées pour la saison.



# Filières végétales

Fin septembre, les céréales d'hiver commencent à être semées, sans subir de retards particuliers. Les semis d'orge sont ainsi achevés à la mi-octobre dans la plupart des parcelles. Les conditions climatiques permettent dans l'ensemble une bonne levée des céréales.

Dans le même temps, la récolte des maïs a débuté fin septembre dans la région. Les rendements attendus sont bons. Les premières estimations de rendement sont de 92 quintaux par hectare, ce qui le situerait dans la moyenne quinquennale. Les récoltes de maïs abondantes attendues au niveau mondial font encore baisser les prix. A 125 € la tonne en septembre, les cotations de maïs chutent de 13% en un mois. Elles atteignent ainsi leur plus basse valeur depuis 2011. Second producteur mondial, la Chine a subi une sécheresse qui a eu pour conséquence de faire baisser le rendement du maïs. Dans les semaines à venir, cette faible production chinoise pourrait influencer les cours à la hausse.



Source : La France Agricole

Récolte (quintaux par hectare)	Surface 2014	Rendement 2014	Moyenne triennale
Blé tendre d'hiver	61 480	65	64
Seigle	1 365	60	53
Orge d'hiver	26 250	67	56
Orge de printemps	5 070	45	48
Avoine d'hiver	400	42	41
Avoine de printemps	1 520	40	38
Maïs grain	34 840	92	92
Triticale	5 680	58	49
Colza d'hiver	29 790	36	33

Sources : Agreste - situation mensuelle

## Blé : des débouchés, mais sélectifs

Les bonnes récoltes de maïs promettent également une offre importante en fourrages. Dans ce contexte, le blé fourrager trouve difficilement preneur. La France bénéficie cependant de marchés en Asie, mais à condition de s'aligner sur les prix Ukrainiens, plutôt bas. Le blé meunier subit lui aussi une baisse de prix le ramenant aux valeurs de 2010, avec moins de 160 € la tonne en septembre. Cumulé à la chute de l'euro, ce prix bas favorise l'export du blé de qualité, qui arrive à s'imposer sur les marchés.

Les cours du colza sont également en baisse en septembre, mais de manière moins marquée. A 308 € la tonne en septembre, ils se situent 12% en-dessous de leur valeur de septembre 2013. Les gelées qu'a connu le Canada pourraient grever sa production de colza et ralentir cette tendance à la baisse des prix observée depuis plusieurs mois.

## Actualité du mois

### Nouveautés pour le contrôle des structures

La Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF) comporte un volet foncier important. De nombreuses mesures concernent plus particulièrement l'exploitation agricole. En particulier, le contrôle des structures a été renforcé (délivrance des autorisations d'exploiter pour les exploitations agricoles au-delà d'une certaine taille).

Les agrandissements des exploitations seront encadrés, et des dispositions visant à contrôler les agrandissements des formes sociétaires sont réintroduites. Ce contrôle renforcé permettra de limiter les agrandissements "excessifs" et de

promouvoir la diversité des produits et des modèles de production.

L'objectif de la LAAAF est de mieux encadrer le dispositif, en tenant compte de l'évolution actuelle des exploitations agricoles, et de lutter contre les pratiques de contournement qui se sont développées notamment par le biais d'opérations sociétaires.

L'application du contrôle des structures reste départementale sur la base d'un document élaboré au niveau régional, qui prend le nom de schéma directeur des exploitations agricoles (SDREA). Celui-ci fixe toutes les conditions de mise en oeuvre du contrôle (seuils, cas) ainsi que les critères de motivation des décisions ou d'appréciation des situations.

**Service Régional de l'Information Statistique et Economique**  
191, rue de Belfort  
25043 BESANÇON Cedex  
Tél : 03 81 47 75 57

**DRAAF Franche-Comté**  
**Directeur : Jean-Luc LINARD**  
Directeur de la publication : F. VIPREY  
Rédaction G. HEYDORFF - L. MALEGUE  
Composition : M. MARION

Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1623-524X  
Prix France : 4,50 €  
Mél : [srise.draaf-franche-comte@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-franche-comte@agriculture.gouv.fr)  
Site internet : <http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/>  
Rédaction achevée le 4 novembre 2014